

# **Commission permanente du Conseil général du 8 octobre 2009**

Pascal Popelin a rapporté cinq délibérations lors de cette réunion de la Commission permanente.

## **Subventions départementales aux associations de lutte contre le VIH/SIDA**

Le Conseil général apporte son soutien aux associations de lutte contre le VIH/SIDA dans le cadre de la compétence déléguée par l'Etat en matière d'infections sexuellement transmissibles (IST). Parmi ces associations, cinq structures sont subventionnées par convention triennales. Pascal Popelin a proposé le renouvellement de ces conventions en faveur des associations « Ikambéré », « Sol-en-Si », « Dessine moi un mouton », « La Contremarque » et « Aides ». Le montant total des subventions départementales de fonctionnement allouées à ces associations au titre de l'année 2009 s'élève à 276 200€.

## **Renouvellement de la convention relative à l'organisation de la prévention spécialisée dans la commune de Saint-Ouen**

Le Conseil général finance des actions de prévention spécialisée dans 23 communes de la Seine-Saint-Denis. Une convention et un contrat d'objectifs pour une période de cinq ans est conclue avec chaque commune dans laquelle est implantée une équipe de prévention spécialisée. Pascal Popelin a proposé le renouvellement et l'actualisation de la convention avec la commune de Saint-Ouen.

## **Subventions départementales aux associations de réduction des risques**

Quatre centres d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour usagers de drogues existent en Seine-Saint-Denis. Ils sont gérés par des associations. Pascal Popelin a proposé l'attribution d'une subvention départementale de fonctionnement d'un montant de 10 000€ au titre de l'année 2009 à chacune de ces associations.

## **Perception d'une subvention pour l'espace « Tête à tête » de Rosny 2**

Le Conseil général a créé dans le centre commercial de Rosny 2 un espace baptisé « Tête à tête » et destiné à délivrer des messages de prévention des conduites à risques en direction du public adolescent et jeune. Pascal Popelin a proposé la signature d'une convention avec le Groupement régional de santé publique, en vue de percevoir une subvention de 30 000€ de cet organisme, au titre de l'année 2009, pour le financement de l'espace « Tête à tête ».

## **Subvention départementale à l'Association des jeunes Montreuillois pour la création et la danse**

L'Association des jeunes Montreuillois pour la création et la danse intervient dans trois crèches départementales, pour favoriser l'éveil des tout petits. Pascal Popelin a proposé l'attribution d'une subvention départementale de 10 000€ au titre de l'année 2009 à cette association, pour financer cette action.

Deux autres délibérations, adoptées au cours de cette séance, concernaient le canton de Livry-Gargan.

### **Subvention départementale pour la reconstruction et l'extension du gymnase**

#### **Jacob**

La ville de Livry-Gargan a entrepris la reconstruction et l'extension du gymnase Jacob, qui nécessitait une modernisation et dont il était nécessaire d'augmenter les capacités, pour faire face aux besoins du nouveau collège Lucie-Aubrac et des associations locales. Les travaux ont été estimés à 3 250 726€ HT. Consécutivement à l'intervention de Pascal Popelin, le Conseil général participera au financement de ce projet à hauteur de 1 000 000€, soit le montant maximum des subventions départementales possibles pour ce type d'opération.

### **Financement d'un projet d'amélioration de la pause méridienne aux collèges**

#### **Léon-Jouhaux et Edouard-Herriot**

Une subvention départementale de fonctionnement de 5 000€ a été allouée au collège Léon-Jouhaux et une subvention départementale de fonctionnement de 5 000€ au collège Edouard-Herriot, pour financer le projet d'amélioration de la pause méridienne porté en commun par les deux collèges (mise en place d'une commission des menus, sensibilisation aux règles de la diététique, multiplication des menus thématiques, sensibilisation à l'agriculture biologique, sensibilisation au décodage des emballages alimentaires, opération « petits déjeuners », semaine du goût, mise en valeur des réfectoires, activités clubs durant le temps de la pause méridienne).